

Faisons le point sur...

LES NOUVEAUX PROGRAMMES

Le Ministère a imposé de nouveaux programmes sans concertation avec les enseignants, les parents ou les mouvements pédagogiques.

Pourquoi proposer des nouveaux programmes ? Pourquoi ne pas d'abord faire un vrai bilan, une évaluation de l'impact des programmes de 2002 (révisés en 2007) ? D'ailleurs, comment les évaluer puisqu'un enfant qui est rentré en petite section en septembre 2002 n'est aujourd'hui qu'au CE2 et n'a même pas encore terminé sa scolarité en élémentaire ?

En ce qui concerne les contenus de ces nouveaux programmes, nous regrettons :

- **Une conception "mécanique des apprentissages"** (répéter, reproduire, s'entraîner... sans comprendre le but de l'apprentissage)
- **L'appauvrissement des programmes**, avec une orientation fortement axée sur le français et les mathématiques au détriment d'une culture humaniste (histoire et géographie...), scientifique, sportive et artistique.
- **La disparition des valeurs d'entraide, de coopération et de solidarité** (le domaine d'activité "vivre ensemble" est remplacé par "devenir élève")

Faisons le point sur...

LES ETABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (EPEP)

Une proposition de loi envisage de regrouper les écoles pour les constituer en établissement autonome d'un minimum de 13 classes. Ceci correspond à créer des établissements d'un minimum de 450 élèves qui ne seraient plus forcément dirigés par des enseignants mais potentiellement par des élus locaux.

Dans le monde rural, cette loi a pour vocation de regrouper les écoles sur un voire deux cantons.

C'est la mort du service public d'éducation de proximité !

C'est le transfert de charge de l'État vers les communes = plus d'impôts locaux!!

CE N'EST PAS L'ECOLE QUE NOUS VOULONS POUR VOS ENFANTS !!!